



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### **SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 14 MAI 2019, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.**

---

#### Étaient présents :

Monsieur Jean-Yves Labadie, président et conseiller de Belœil  
Monsieur Daniel Tétrault, premier vice-président et conseiller de Saint-Mathias-sur-Richelieu  
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park  
Madame Parise Godbout, conseillère de Sainte-Madeleine  
Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Émile Henri, substitut, conseiller de Saint-Basile-le-Grand  
Madame Marilyn Nadeau, substitut, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

#### Étaient absents :

Monsieur Richard Pelletier, conseiller de Saint-Basile-le-Grand  
Monsieur Robert Pelletier, conseiller de McMasterville  
Madame Mélanie Dupré, deuxième vice-présidente et conseillère de Saint-Jean-Baptiste

#### Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.  
Monsieur Martin Dulac, maire de McMasterville

---

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution de contrats
7. État des résultats financiers au 31 mars 2019
8. Rapport annuel d'exploitation 2018
9. Consommation d'eau pour les mois de mars et avril 2019
10. Divers
11. Interventions de l'assistance
12. Clôture de la séance



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 20 heures 27 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

19-05-015

### POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Louis Côté  
**APPUYÉ PAR** Madame Marilyn Nadeau

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

19-05-016

### POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2019

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Louis Côté

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier en y apportant les corrections suivantes à la résolution numéro 19-03-011 : « 158 814 \$ » est remplacé par « 158 812 \$ » et « 73 872 \$ » est remplacé par « 73 812 \$ ».

**ADOPTÉE**

### POINT 4. CORRESPONDANCE

- 19-032 11-03-19 Lettre de la Vice-présidence à l'équité salariale, CNESST, nous informant de la date limite pour produire la déclaration annuelle en matière d'équité salariale.
- 19-033 11-03-19 Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, avocate et greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance ordinaire de la Régie tenue le 22 janvier 2019.
- 19-034 22-03-19 Lettre de MADAME ANNE PLANTE, résidente d'Otterburn Park, tenant la Régie et la ville d'Otterburn Park responsables des dommages subis par sa propriété lors du bris d'aqueduc du 14 mars 2019 (Ozias-Leduc).
- 19-035 10-04-19 Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, avocate et greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance ordinaire de la Régie tenue le 12 mars 2019.
- 19-036 15-04-19 Courriel de MADAME CATHERINE CHARTRAND, directrice générale adjointe et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 19-04-27581 (8,6) acceptant le dépôt du rapport financier 2018 de la Régie.

**Monsieur Émile Grenon Gilbert entre en salle à 20 heures 29 minutes.**

19-05-017

### POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Madame Parise Godbout

**ET RÉSOLU QUE** le bordereau des déboursés numéro 19-03, du chèque numéro 19929 au chèque numéro 19974 du déboursé numéro 201900168 au déboursé numéro 201900339 pour un montant total de 1 600 223,25 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

19-05-018

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### **POINT 6. PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU L'ATTRIBUTION DE CONTRATS**

**ATTENDU QUE** le projet de loi n° 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (L. Q. 2017, c. 27) [ci-après : La Loi], a été sanctionné le 1<sup>er</sup> décembre 2017;

**ATTENDU QUE** suite à cette sanction et conformément à l'article 573.3.1.3 de la Loi sur les cités et villes (ci-après : LCV), une régie intermunicipale doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publique;

**ATTENDU QUE** la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

#### **EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Martin Dulac  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Émile Grenon Gilbert

**ET RÉSOLU QUE** la présente procédure soit adoptée.

#### **ADOPTÉE**

### **POINT 7. ÉTAT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2019**

Le conseil d'administration prend acte du rapport des états financiers, préparé par le secrétaire-trésorier, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2019 où les dépenses sont de 1 805 741,57 \$, les revenus de 2 497 078,99 \$, le tout pour un surplus d'exercice de 691 337,42 \$.

### **POINT 8. RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION 2018**

Le rapport annuel 2018 est joint au présent point.

### **POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LES MOIS DE MARS ET AVRIL 2019**

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour les mois de mars et avril 2019 sont joints au présent point.

### **POINT 10. DIVERS**

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

### **POINT 11. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE**

Aucune intervention de l'assistance.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

**19-05-019 POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Émile Grenon Gilbert

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

**ADOPTÉE**

Il est 20 heures 40 minutes.

Jacques Drouin, ing.  
secrétaire-trésorier

Jean-Yves Labadie  
président